

FFCM

Fédération Française
des Centres de Médiation



MARSEILLE

1ER CONGRES

11 & 12 JUIN 2026

LE PROGRAMME

WWW.FFCMEDIATION.ORG

JEUDI 11 JUIN

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

PALAIS DE LA BOURSE

9 LA CANEBIÈRE - MARSEILLE



OUVERTURE

09h00 Ouverture du congrès avec nos partenaires institutionnels et professionnels de la médiation.

- Madame/Monsieur le Maire de Marseille
- Monsieur Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI MARSEILLE
- Monsieur le Ministre de la Justice (ou son représentant)
- Monsieur Renaud LE BRETON de VANNOISE premier Président de la Cour d'appel d'Aix en Provence
- Monsieur Denis RAYNAL, Président de l'UNAPL
- Maître Julie COUTURIER, Présidente du Conseil National des Barreaux
- Mme/M le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille
- Maître Edouard GRIMOND, représentant le Président du Conseil Supérieur du Notariat
- Maître Pierre IGLESIAS, représentant le Président de la Chambre Nationale des Commissaires de Justice

10h30 Romain CARAYOL, Président de la FFCM - « L'économie de la médiation : les enjeux et les objectifs ? »

PAUSE

ATELIER 1 - L'ÉCONOMIE DU DISCERNEMENT

Quand et Pourquoi la médiation devient un choix rationnel

11h15 : Monsieur Bruno DEFFAINS Professeur d'économie – Université Paris-Panthéon-Assas - L'économie de la médiation : incitations, comportements et structuration des dispositifs amiables

Echanges congressistes.

12H30 : Pause déjeuner – Sur place

ATELIER 2 - L'ÉCONOMIE DU COMPROMIS

Ce que coûte un accord... et ce que coûte l'absence d'accord

14h00 : Monsieur Christian THUDEROZ Sociologue, Chercheur CNRS, Universitaire, spécialiste du compromis, de la négociation et des accords durables - « Le compromis comme travail social »

Echanges congressistes.

PAUSE

ATELIER 3 - L'ÉCONOMIE DE LA RÉGULATION PARTAGÉE

Normes, institutions et médiation : conditions de viabilité du médiateur

15h30 Monsieur Jean-Denis COMBREXELLE Président de la sas « COMBREXELLE ASR CONSEIL ». Directeur de cabinet de la Première Ministre de juillet 2023 à janvier 2024. Directeur de cabinet du Garde des Sceaux de mai 2022 à juillet 2023: Ancien président de la section du contentieux du Conseil d'Etat (2018-2021). Ancien directeur général du travail au ministère du travail en France (2001-2014). Auteur de rapports sur des questions sociales. Président de la section sociale du Conseil d'Etat (2014-2018). Professeur associé à l'Ecole de droit de Paris I Sorbonne (2011-2022). « Normes, compromis et médiation : comment se transforment les modes de régulation » Echanges congressiste

17h00 : Séquence participative collective.

Ce que coûte aujourd'hui la médiation

Format interactif – mise en discussion avec la salle

19H : Soirée espadrilles et pétanque

Lieu : Maison MONTGRAND - 35 Rue Montgrand -MARSEILLE

VENDREDI 12 JUIN

MAISON DE L'AVOCAT
51 RUE GRIGNAN
MARSEILLE



MATINÉE

ATELIER 4 - L'ACCEPTABILITÉ ÉCONOMIQUE DE LA MÉDIATION

9h00 – Ouverture de la matinée

Cette matinée prolonge les débats du jeudi en interrogeant les conditions concrètes de viabilité de la médiation.

9h15 – Table ronde: représentants Entreprises et Compagnies d'Assurances. Quand la médiation devient-elle rationnelle pour les acteurs économiques ?

ATELIER 5 – LA MÉDIATION À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Entre attentes, injonctions et réalités : où en est la médiation aujourd'hui ?

9h50 – Séquence participative avec les congressistes

Cette séquence propose de confronter les critères économiques précédemment présentés aux pratiques concrètes des médiateurs et des acteurs de terrain.

ATELIER 6 – CONSTRUIRE LA MÉDIATION LIBÉRALE

Professions, État et cadres de viabilité

10h45 – Table ronde : UNAPL – U2P – DACS - FFCM

La médiation libérale, activité professionnelle et économique essentielle, sera analysée à travers sa professionnalisation, son rôle institutionnel et ses limites en l'absence d'infrastructure solide.

ATELIER 7 – REGARD DE SYNTHÈSE ET DE PROJECTION

Économie de la médiation et effets systémiques des choix collectifs
Quels modèles pour une médiation durable et crédible

11h25 – Conférence prospective : Architectures institutionnelles et économie de la médiation - Monsieur Bruno DEFFAINS

CLÔTURE

12h10 Clôture du congrès : Orientations et perspectives
Ce que la FFCM assume pour demain.

Et maintenant ?

- enseignements du congrès,
- orientations défendues par la Fédération,
- remerciements aux intervenants et partenaires,
- affirmation publique des choix engagés pour l'avenir de la médiation.

12h30 FIN du congrès

DEJEUNER LIBRE

14H30 – 17H30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE FFCM –adhérents
Lieu : Maison de l'Avocat - 51 rue Grignan - MARSEILLE

POUR UNE RECONNAISSANCE POLITIQUE DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX EXERÇANT LA MÉDIATION

Créée en 2001, la Fédération Française des Centres de Médiation est la seule organisation professionnelle représentative de collectifs réunissant des professionnels libéraux exerçant la médiation.

La FFCM ne pratique pas la médiation elle-même. Elle représente et défend les intérêts de 78 centres sur le territoire français (France métropolitaine et outre-mer), soit plus de 1.300 médiateurs, formés suivant des critères exigeants (formation initiale et continue), et répondant à une déontologie commune et contrôlée.

Depuis les Etats Généraux de la Justice (2022), l'Etat promeut activement le recours aux modes amiables : politique nationale de l'amiable (2023), Conseil national de la médiation, Ambassadeurs de l'amiable, 1^{ère} circulaire du Ministre de la justice sur la politique de justice civile (2025) et décret 18/07/2025 réformant le procès civil.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de convaincre les acteurs de la justice pour faire évoluer les pratiques. L'enjeu majeur est désormais d'accompagner la professionnalisation de ces pratiques qui dépassent le périmètre judiciaire.

Cet enjeu concerne les médiateurs.

Pour ces professionnels libéraux de la médiation, la séquence qui s'ouvre est politique (au sens grec de l'animation de la Cité).

Le développement de l'amiable, et donc la médiation, impose de penser différemment le collectif des praticiens médiateurs. Il est temps de construire une communauté d'intérêts capable de proposer une vision claire et professionnalisante de la médiation.

Ce 1^{er} congrès national de la FFCM a été conçu pour contribuer à cet objectif majeur.

Romain CARAYOL
Président

FFCM
Fédération Française
des Centres de Médiation



#UNPOURTOUS
#TOUSPOURUN
#FORCEDUCOLLECTIF